



ANNEE ACADEMIQUE 2021-2022
LICENCE PROFESSIONNELLE
RENTREE –MARS 2022

FICHE D'IDENTITE

Automatisme, Régulation et Supervision Industriels (ARSI)

1. DOMAINES D'ACTIVITES

- Automatisation, Régulation et Supervision des systèmes Industriels
- Production, Transport et Distribution de l'énergie électrique.
- Production de l'eau, des minerais, de textiles, d'aliments, de gaz, de pétrole, du papier...
- Transformation du bois, du cacao, du café, de l'anacarde...

2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Concevoir et réaliser l'automatisation des systèmes industriels dans leur exploitation et maintenance
- Mettre en œuvre les automates programmables, les réseaux industriels, les équipements de régulation, les équipements de supervision, les équipements d'informatique industrielle (de la conception d'une matrice de Leds, ou la mise en œuvre d'un afficheur LCD à la programmation des microprocesseurs ou microcontrôleurs).
- Intégrer l'environnement informatique (génie logiciel : base de données, programmation orientée objet, etc.) dans la mise en œuvre, l'exploitation et la maintenance de ces équipements.

3. COMPETENCES DEVELOPPEES

- Concepteur et Installateur des process industriels API
- Programmeur des process industriels API
- Exploitant des process industriels API
- Mainteneur des process industriels API
- Développeur informatique (génie logiciel)

4. CONDITIONS ET MODALITES D'ACCES

L'admission à la formation se fait sur analyse de dossiers.

Niveau de recrutement : BAC+2 scientifique ou technique

5. METIERS ET DEBOUCHES

a- métiers

- Responsable de conduite des process automatisés
- Responsable de conduite de supervision des process
- Responsable des systèmes de régulation
- Responsable de projet d'automatisation dans les bureaux d'études ou bureaux de méthodes
- Responsable de conduite de projet d'automatisation
- Responsable de maintenance des systèmes automatisés
- Responsable de production et de maintenance

b- débouchés

- Entreprises de production industrielles
- Entreprises de production d'eau, d'électricité, de minerais, de textiles, d'aliments, de gaz, de pétrole, de papier...
- Entreprises de transformation du bois, du cacao, du café, de l'anacarde...
- Entreprises prestataires de service dans le domaine de l'automatisation et la régulation des systèmes
- Bureaux d'études, bureaux de travaux neufs

6- ORGANISATION DE LA FORMATION

- Cours de formation correspondant au L3 avec 2 semestres (S5 et S6)
- Durée de la formation : 12 mois théoriques (6 mois de cours et 6 mois de stage pratique)
- Validation de la formation : validation des différents crédits (ECTS) affectés aux différentes unités d'enseignement (modules, stage, soutenance de mémoire)
- 60 crédits (ECTS) à ventiler sur l'ensemble des unités d'enseignement en raison de 30 crédits par semestre